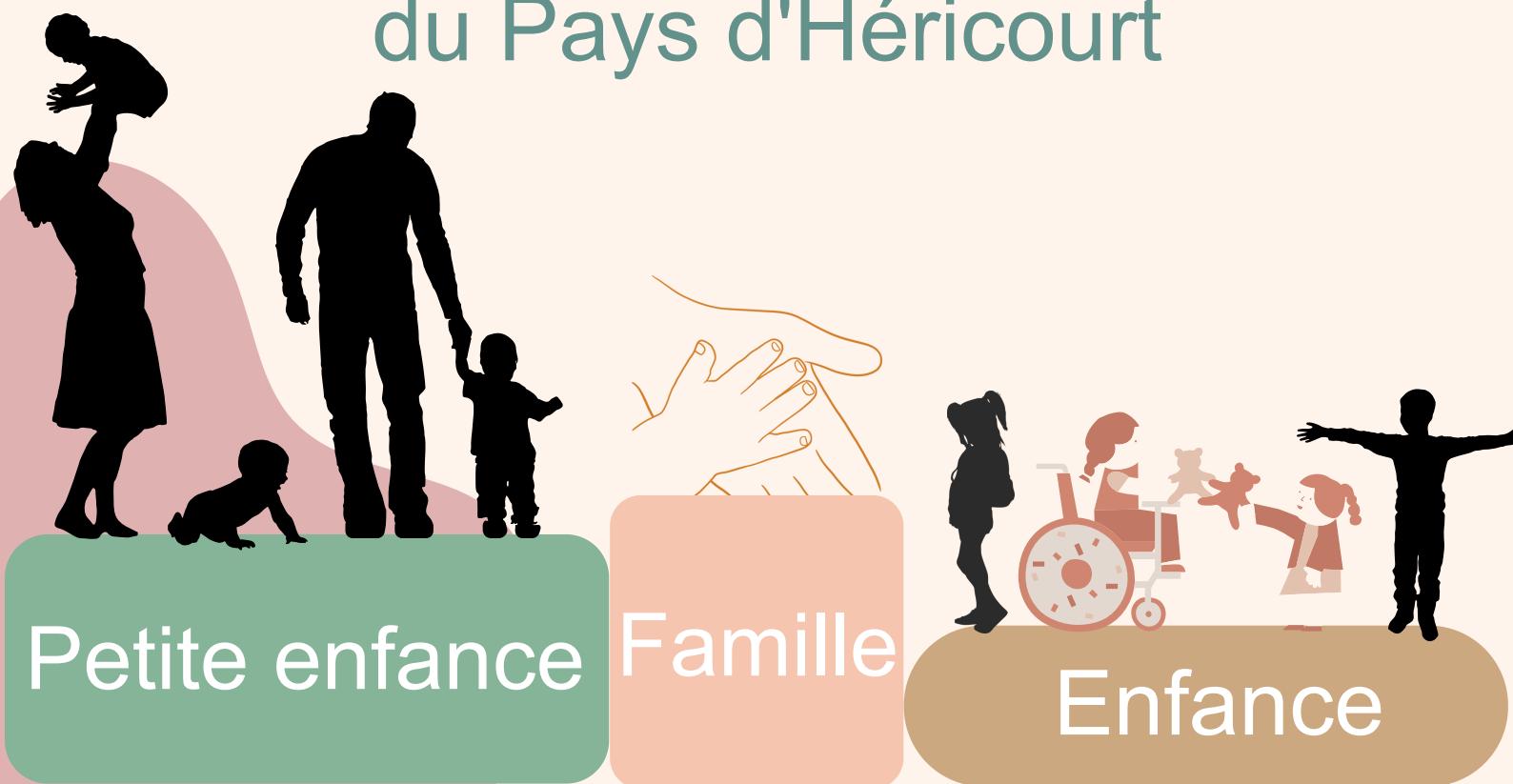


Guide Petite Enfance- Famille-Enfance

Les structures d'accueil et
d'accompagnement de la
Communauté de Communes
du Pays d'Héricourt





La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est compétente en matière d'actions sociales. A ce titre, elle mène des actions en faveur de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse. Elle gère les équipements communautaires tels que le multi-accueil d'Héricourt "Maison de l'enfant", le relais petite enfance (RPE) ainsi que les pôles périscolaires et extrascolaires.

Afin d'accompagner les familles du territoire, nous avons souhaité mettre en place ce guide qui trace le parcours des enfants depuis le plus jeune âge jusqu'à l'adolescence.

Du guichet unique pour trouver un mode de garde adapté aux besoins des parents et des enfants vers l'offre d'accueil de loisirs pendant les congés scolaires, cet outil vous informe et vous oriente vers les bons interlocuteurs. Les professionnels sont à votre écoute et disponibles pour vous !

Soyez assurés de notre entière mobilisation pour répondre à vos attentes,

Bien sincèrement à vous

FERNAND BURKHALTER - Président de la Communauté de communes DU PAYS d'héricourt



Sommaire

i. Petite enfance :

- La carte du territoire - Page 4
- Le guichet unique - Pages 5 et 6
- Le multi-accueil “maison de l'enfant” à Héricourt - Page 7
- La micro-crèche “la petite ourse” à Héricourt - Page 8
- La micro-crèche “les petits z'Aibre” à Aibre - Page 9
- L'accueil chez une assistante maternelle - Page 10
- La maison d'assistantes maternelles “les Luz'ioles” à Luze - Page 11
- La garde à domicile - Page 12

II. Famille :

- La Protection Maternelle et Infantile - Page 14
- Le Centre Social Simone Signoret - Page 15
- L'Union Départementale des Associations Familiales -Page 16
- Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Haute-Saône - Page 17

III. Enfance :

les pôles périscolaires et extrascolaires de la Communauté de Communes et des FRANCAS 70 - Pages 19 à 23

IV. Répertoire des super héros qui accompagnent les familles et enfants extraordinaires :

- Le Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 70 “Le passage” - Page 26
- La Plateforme de Coordination et d'Orientation (PCO) 70 _ Pages 27 à 29
- Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de la Haute-Saône- Page 30
- Le Centre d'Action Médico-sociale précoce de l'Aire Urbaine (Belfort-Montbéliard)- Page 31 et 32
- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) 70 - Page 33
- L'Institut médico-éducatif et Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) Adapei Eveil Héricourt - Page 34

V. Contacts utiles P.35

Petite Enfance



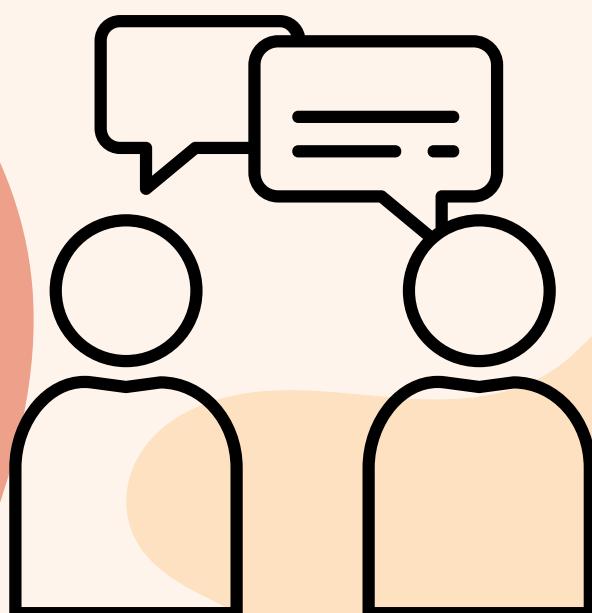
Le guichet unique

Le choix d'un mode de garde pour son enfant nécessite une connaissance de tous les services.



Pour vous aider à faire un choix éclairé, le Relais Petite Enfance est un lieu d'information au service des parents, de leurs enfants et des assistantes maternelles

Le Relais petite enfance renseigne les familles sur l'intégralité des modes d'accueil présents sur le territoire communautaire afin de trouver la solution la plus adaptée à leurs besoins : horaires, coûts, préférences éducatives ...



« Quel que soit le mode d'accueil que vous choisirez votre enfant s'épanouira, fera des découvertes, des rencontres... »

Pour tout renseignement,
un seul interlocuteur !

Le Relais Petite Enfance
1 Faubourg de Montbéliard 70400
HERICOURT



rpe@payshericourt.fr



03.84.36.60.66



Multi-accueil "Maison de l'enfant"



Ce service assure pendant la journée, un accueil collectif pour les enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans. L'établissement est agréé pour une capacité de 35 places et est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h00.

- L'accueil collectif permet aux enfants d'être accueillis dans un contexte sécurisant tout en favorisant leurs interactions avec d'autres enfants.
- Une équipe pluridisciplinaire assure la prise en charge de votre enfant.
- Le projet pédagogique est basé sur le bien-être, l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant ainsi que sur le soutien à la parentalité.
- Une commission d'attribution des places se réunit plusieurs fois par an afin de statuer sur les demandes d'accueil.
- Le multi-accueil possède des places réservées aux familles dont les parents sont en recherche d'emploi. Il s'agit de places labelisées "à vocation d'insertion professionnelle (AVIP).

Vous souhaitez un dossier de pré-inscription pour votre enfant :

Pôle petite enfance

Service relais petite enfance

1 Faubourg de Montbéliard

70400 HERICOURT

Tel : 03.84.36.60.66

Email : rpe@payshericourt.fr

Micro-crèche d'entreprise

“la petite ourse”



12 enfants
accueillis

14 Rue Docteur Gaulier
70400 Héricourt
03.84.46.57.19

Ouvert
de 6h30
à 21h

cmpr-creche@fondation-arcencliel.fr

(Offre d'accueil réservée principalement aux salariés de la fondation arc-en-ciel :
ouvert aux familles extérieures uniquement si des places sont disponibles)



Micro-crèche “les petits z’Aibre”

12
enfants
accueillis



OUVERTURE
7H-
19H

- Structure à taille humaine centrée sur le respect du rythme de l’enfant,
- Relations de confiance créées avec les familles,
- Repas préparés sur place par l’équipe éducative,
- Environnement sain pour les enfants : utilisation de produits ménagers écocertifiés et labélisés.



26 Grande rue 25 750 Aibre

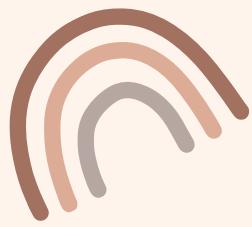
☎ 07 66 62 67 05

✉️ lespetitszaibre@tilio.net

Formulaire de pré-inscription :

<https://pattoune.tilio.fr/familles/preinscription>

Accueil chez une assistante maternelle



Le Relais Petite Enfance

Relais Petite Enfance

1 Faubourg de
Montbéliard
70400 Héricourt

Tel : 03.84.36.60.66

Email :
rpe@payshericourt.fr



Il a deux principales missions :

- Pour les familles :

- transmettre la liste des assistantes maternelles exerçants sur le territoire communautaire,

- accompagner les parents dans leur rôle de parent employeur (contrat de travail, déclaration Pajemploi,...).

- Pour les assistantes maternelles :

- Pôle ressource d'information : droits, obligations, statut, démarches d'offre d'accueil,

- rencontres et échanges lors des ateliers d'éveil et d'animations diverses,

- accompagnement dans le parcours de formation.

Permanences Téléphoniques :

- Lundi de 13h30 à 16h30
- Mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Jeudi de 13h30 à 16h30
- Vendredi de 11h à 12h30

RDV sur demande les mardis, jeudis et vendredis après-midi / le mercredi matin

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) "Les Luz'ioles"



Regroupement de quatre assistantes maternelles dans une même "maison" adaptée.

Chaque assistante maternelle est employée et salariée par un ou plusieurs particuliers employeurs.

L'assistante maternelle salariée des parents est la personne référente pour l'enfant. Elle est garante de son bien-être physique et de sa sécurité affective.

Dans le cadre d'une MAM, les parents ont la possibilité de déléguer l'accueil de leur enfant à un ou plusieurs assistants maternels de la MAM. Le nombre d'enfants accueillis par chaque assistante maternelle, y compris dans le cadre de la délégation, doit rester conforme à celui autorisé par son agrément.

Une MAM n'est pas un établissement d'accueil collectif de la petite enfance.

4 professionnelles

Accueil de 16 enfants

Coordonnées :

4 AB rue des 3 terres
70400 Luze,
07 81 03 79 41

mamlesluzioles70@laposte.net

Garde à domicile



Garde à domicile simple ou partagée.

Les parents peuvent employer directement une personne ou recourir aux services d'associations spécialisées dans ce domaine.



Les parents peuvent se renseigner au
Relais Petite Enfance

1 faubourg de Montbéliard
70400 Héricourt

Tel : 03.84.36.60.66

Email : rpe@payshericourt.fr



Famille



Protection Maternelle et infantile (Pmi)

C'est un service départemental chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant. Le service de PMI organise notamment des consultations et des actions médico-sociales de prévention et de suivi en faveur des femmes enceintes, des parents et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que des activités de planification familiale et d'éducation familiale. Elle joue également un rôle essentiel en matière d'accueil des jeunes enfants : instruction des demandes d'agrément des assistantes maternelles, réalisation d'actions de formation ; surveillance et contrôle des assistantes maternelles ainsi que des établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans. La PMI participe, enfin, aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger.



Horaires

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Lieu : Centre Médico-Social
2 bis rue des Frères-Lumière 70400 Héricourt

La PMI propose, une fois par mois, une consultation pour les enfants de 0 à 6 ans au Relais petite enfance.

Ces consultations sont destinées à surveiller le développement psychomoteur et physique des très jeunes enfants, et à la réalisation des vaccinations recommandées et obligatoires. Elle est gratuite et accessible à toutes les familles avec jeunes enfants.



Contacts



🌐 <http://www.haute-saone.fr>

✉ cms-hericourt@haute-saone.fr

📞 [03 84 95 73 00](tel:0384957300)





Centre Social Municipal Simone Signoret

Le centre social est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale.

S'inspirant des valeurs de dignité, de solidarité et de démocratie, le centre social est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres.

Pour mener à bien ses missions d'accueil, de coordination, d'animation collective familiale/parentalité et développer l'implication des habitants, le Centre Social propose 4 pôles d'intervention :

- Pôle accueil
 - Pôle famille
 - Pôle enfance-jeunesse
 - Pôle animation du territoire

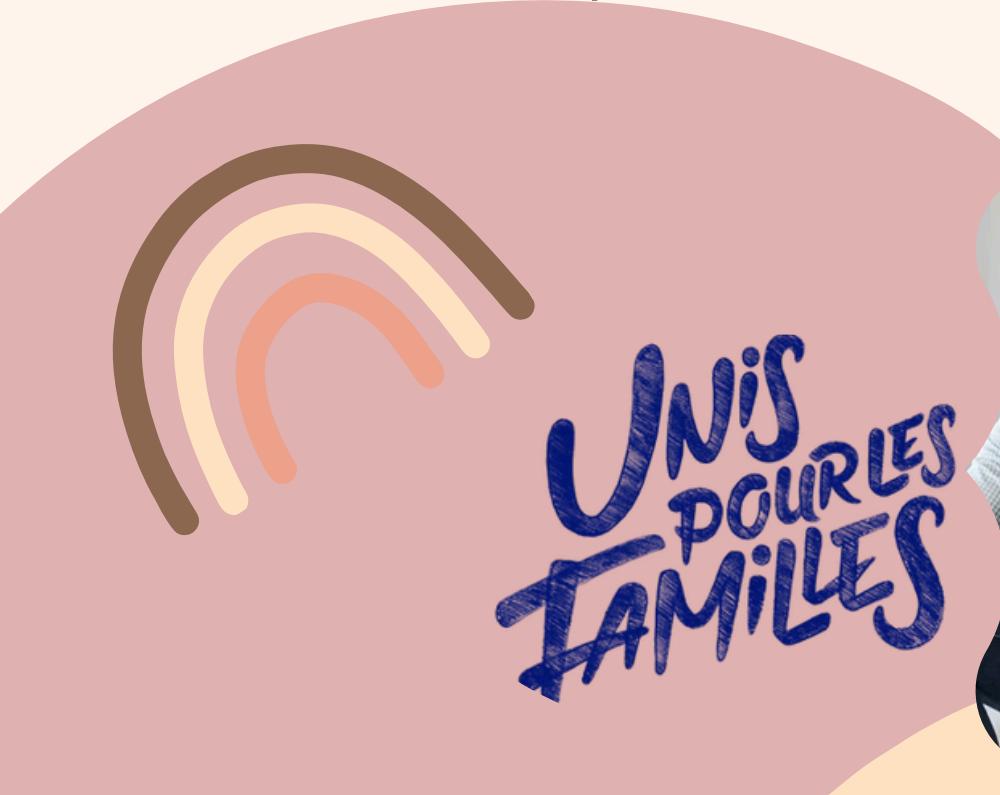
5 rue du 11 novembre - 70400 HERICOURT
Accueil : 03 84 46 25 49
Référente Familles : Justine BOSSERT
03 84 46 85 29
j.bossert@hericourt.com

La Référente Familles en partenariat avec les acteurs du Collectif Familles œuvrant sur les thématiques liées à la parentalité sont à votre service et votre écoute pour vous proposer un programme d'accompagnement ou d'actions pour vous et votre famille. Ces temps d'échange, de rencontre favoriseront la solidarité, la bienveillance et le respect mutuel de toute personne qu'elle que soit son origine, son genre, son âge ou ses problématiques.

L'Union départementale des associations familiales
70 vous accompagne dans votre rôle de parent

Leur objectif :

- La possibilité d'obtenir un conseil ou une simple écoute d'une professionnelle.
- Vous aider dans vos difficultés familiales.
- Vous permettre de partager vos expériences de parents.
- Vous informer sur des thématiques liées à l'éducation des enfants à la parentalité.



**UNIS
POUR LES
FAMILLES**



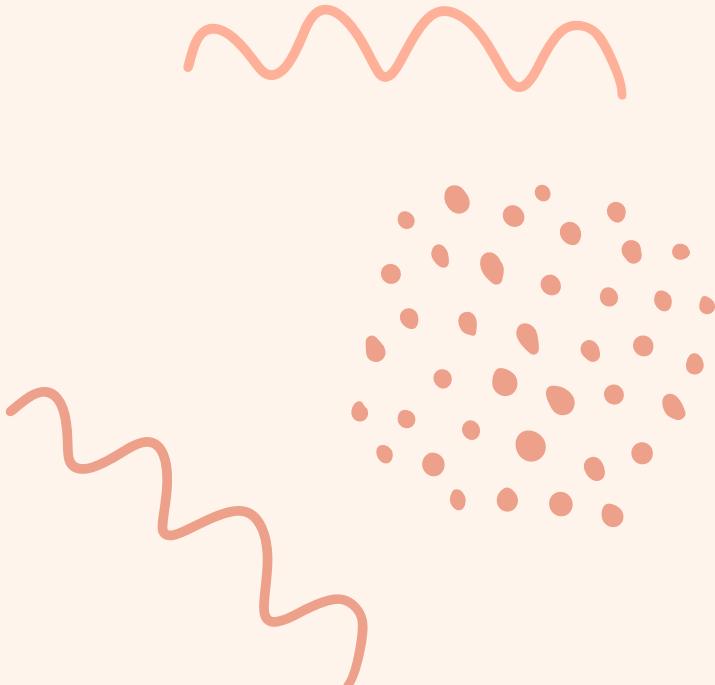
POUR NOUS JOINDRE :

**Udaf – Soutien à la
Parentalité**

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h

✉ **Mail : parentalite@udaf70.fr**

📞 **Tél : [03 84 97 52 24](tel:0384975224)**



Le CIDFF de Haute-Saône développe des actions auprès des familles. Il s'inscrit dans les dispositifs locaux des réseaux d'aide et d'appui à la parentalité. Il veille à promouvoir l'égalité des rôles parentaux au sein des familles, notamment par des actions encourageant les pères à s'impliquer davantage auprès de leurs enfants.

 03 84 76 32 38 20 rue Didon, 70000 VESOUL

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00





Enfance

Accueil périscolaire et extrascolaire

Grâce au soutien financier de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt propose pour les familles qui le souhaitent et organise des accueils périscolaires, extrascolaires et une restauration pour chaque enfant scolarisé sur son territoire.

Les enfants sont encadrés par des animateurs qualifiés, selon les règles fixées par le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES).

Ce sont des temps de loisirs éducatifs, de détente, organisés par un projet pédagogique.

Les pôles périscolaires et extrascolaires de la Communauté de Communes :

- o Pôle « Les Petits Volons » de Coisevaux, rue du Moulin
- o Pôle du « Mont Vaudois » d'Echenans, 2 Grande Rue
- o Pôle de « La Roselière » de Saulnot, 16 Route d'Arcey
- o Pôle « Les P'tits Pieds » de Chenebier, Rue du Chemin Neuf
- o Pôle de Châlonvillars, 3 rue de la Bénade
- o Pôle de Bussurel, 16 rue de l'école
- o Pôle des Chenevières, situé Rue Pierre et Marie Curie à Héricourt
- o Pôle « Cadet Rousselle » d'Héricourt, 5 rue Martin Niemöller

Offre d'activités sur l'ensemble du territoire :

	Périscolaire	Mercredi	Petites vacances	Vacances d'été
Pôles CCPH	Pôle de Coisevaux	Ouvert	Ouvert	Ouvert 1 semaine sur 2
	Pôle de Châlonvillars	Ouvert	Fermé	Fermé
	Pôle de Bussurel	Ouvert	Fermé	Fermé
	Pôle des Chenevières	Ouvert	Fermé	Fermé
	Pôle Cadet Rousselle	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Pôles Francas	Pôle d'Echenans	Ouvert	Ouvert	Ouvert en juillet
	Pôle de Saulnot	Ouvert	Fermé	Ouvert 3 semaines en juillet en option
	Pôle de Chenebier	Ouvert	Fermé	Fermé

Fermeture de tous les pôles pendant les vacances de noël

Les accueils de loisirs et périscolaires sont accessibles aux enfants âgés de 3 ans, jusqu'à leurs 12 ans.

Pôles	Écoles affectées à ce Pôle	Contact principal
Pôle de Chalonvillars	Maternelle Chalonvillars Élémentaire Chalonvillars	Christelle GUYOT (Directrice) 06 14 97 24 57 pole.chalonvillars@payshericourt.fr Dossier à retirer et à redéposer : Au Pôle de Chalonvillars auprès de la Directrice
Pôle de Coisevaux	Maternelle Champey Élémentaire Champey Maternelle Couthenans Élémentaire Couthenans Maternelle Coisevaux Élémentaire Coisevaux	Nicolas AISSANI (Directeur) 07 76 25 38 08 pole.coisevaux@payshericourt.fr Dossier à retirer et à redéposer : Au Pôle de Coisevaux auprès du Directeur
Pôle de Bussurel	Maternelle Vyans-le-Val Élémentaire Vyans-le-Val Maternelle Bussurel Élémentaire Bussurel	Emeline POIRIER (Gestionnaire administrative CCPH) 03 84 46 98 79 inscription.periscolaire@payshericourt.fr
Pôle des Chenevières (Héricourt)	Maternelle L. Michel Élémentaire R. Ploye Élémentaire G. Poirey	Dossier à retirer et à redéposer à : Maison du territoire 3 Rue Martin Niemöller 70400 Héricourt
Pôle Cadet Rousselle (Héricourt)	Maternelle J. Ferry Élémentaire A. Borey Maternelle G. Paris Élémentaire E. Grandjean	

Chenebier

Adresse :

Rue du Neuf Chemin

70400 CHENEBIER

Téléphone :

03 84 27 39 50

Nom du responsable :

ANTHONIOZ BLANC Cathy

Âge des enfants accueillis :

3 – 12 ans

Adresse mail :

francas.chenebier@francas70.fr

les francas

L'éducation en mouvement !



Echenans Sous Mont Vaudois

Adresse :

2 Grande Rue

70400 ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS

Téléphone :

06 70 62 22 56

Nom du responsable :

REMETTER Françoise : Périscolaire

BOURQUARDEZ Karelle : mercredi

Âge des enfants accueillis :

3 – 12 ans

Adresse mail :

francas.echenans@francas70.fr



les francas

L'éducation en mouvement !



Saulnot

Adresse :

16 route d'Arcey

70400 SAULNOT

Téléphone :

03 84 27 46 58

06 75 03 48 87

Nom du responsable :

BAZELIN Isabelle

Âge des enfants accueillis :

3 – 12 ans

Adresse mail :

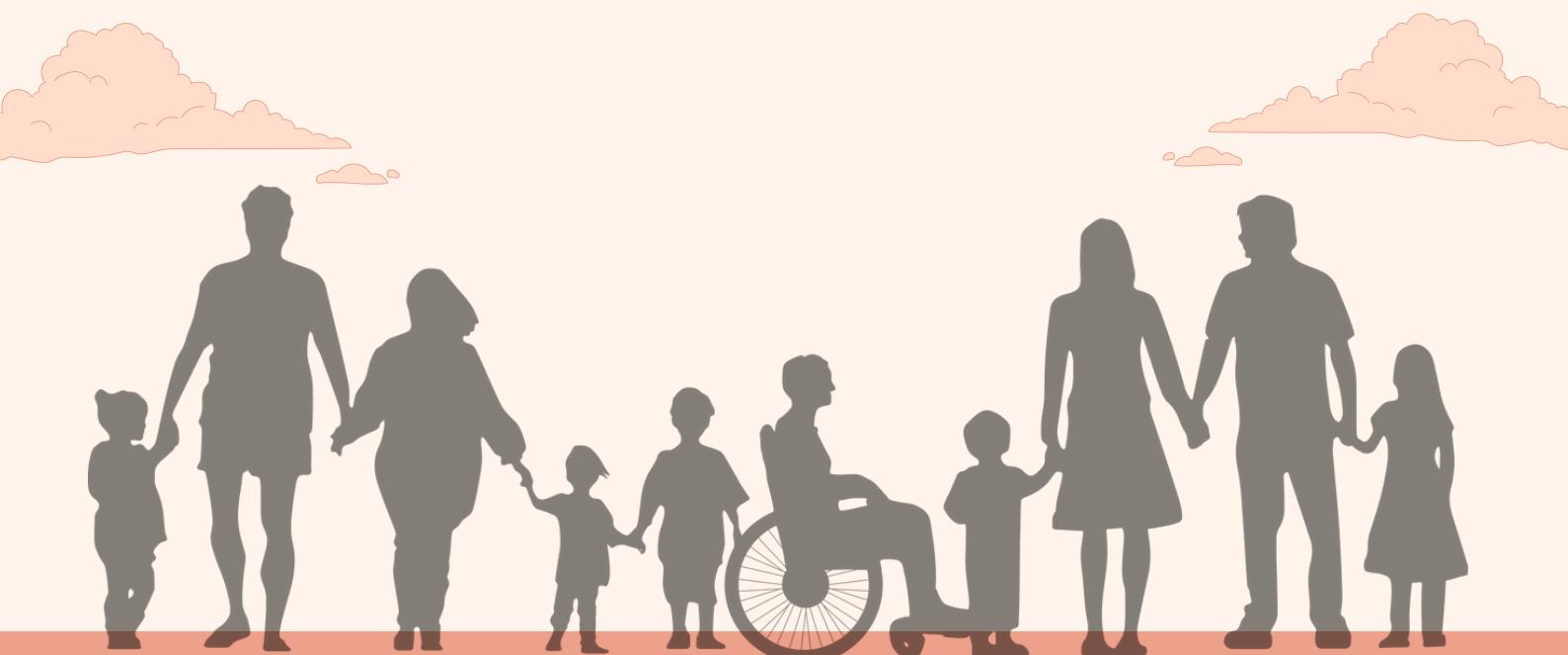
francas.saulnot@francas70.fr

les francas

L'éducation en mouvement !

23

Répertoire des super héros qui accompagnent les familles et enfants extraordinaires :





La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées définit la notion de handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant »

Ce répertoire à destination des familles de la communauté de communes du pays d'Héricourt présente les différents acteurs implantés sur le territoire qui accompagnent les familles dont le jeune enfant présente des troubles du développement. Ils sont là pour conseiller et guider les familles en leur proposant le meilleur accompagnement en fonction des besoins de leur enfant.

N'hésitez pas à les contacter !





Contact :

PARH 70 – Le Passage
15 rue de la Corne Jacquot Bournot
70 000 Noidans-les-Vesoul
Tél : 06 82 07 35 98

Ce Pôle d'Appui et de Ressources Handicap (PARH) favorise l'inclusion des enfants et des jeunes handicapés dans les structures d'accueil. Il agit localement en collaboration avec les familles et les acteurs concernés.

La Ligue de l'enseignement FOL70 porte le dispositif en Haute-Saône, suite à un appel à projet lancé en 2022 par la CAF. Ce dispositif est gratuit pour les familles et les professionnels, sauf pour les formations spécifiques.

Leurs missions :

Accompagner les familles dans leur recherche d'un lieu d'accueil, de loisirs ou un mode de garde en milieu ordinaire, ou dans leurs démarches pour bénéficier d'aides financières liées à l'accueil, pour leur enfant en situation de handicap.

Accompagner les lieux d'accueil de loisirs et petite enfance à préparer l'arrivée d'un enfant en situation de handicap : projets d'activités, adaptations matérielles, mise en place d'outils de communication, rencontres et partage d'informations des différents partenaires.

Animer un réseau d'acteurs et de professionnels sur le territoire de la Haute-Saône, afin de mutualiser les compétences et les ressources mais aussi d'avoir une réflexion concertée entre les différents acteurs des secteurs du loisir, de la petite enfance et du médico-social, organisation de temps d'échanges.

Animer un centre de ressources documentaire et pédagogique : prêts de malles pédagogiques à destination des enfants, prêts d'ouvrages thématiques pour les adultes, mise à disposition de matériel adapté.

Vous êtes parent d'un enfant en situation de handicap ou dans une démarche de reconnaissance et vous avez besoin de lui trouver une structure d'accueil ?

Le Pôle d'Appui et de Ressources Handicap 70 "Le Passage" est là pour vous accompagner dans votre démarche.



Notre équipe prend le temps de recueillir vos attentes, besoins et ceux de votre enfant.



Orienter

Nous pourrons vous orienter vers des relais d'assistants maternels, des structures d'accueil du jeune enfant, des accueils de loisirs ou vers des clubs



Accompagner

Nous construisons avec vous, votre enfant et les professionnels des structures d'accueil le projet personnalisé d'accueil en fonction de ses besoins afin de l'accompagner au mieux dans la structure qui lui convient.



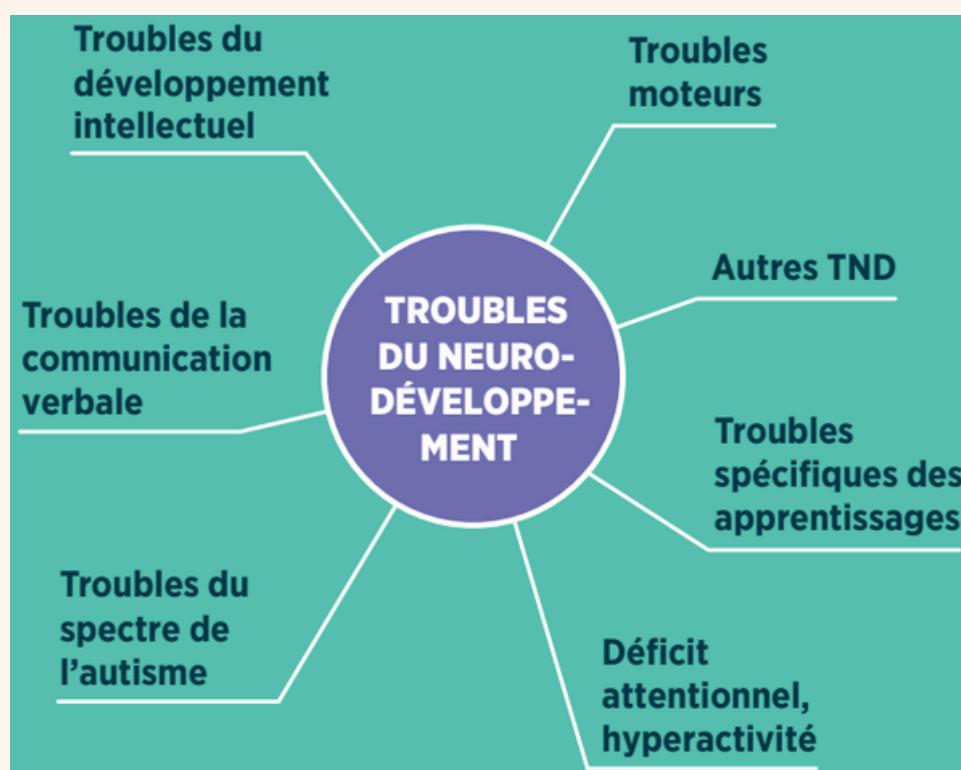
A quoi sert la PCO?

La plateforme de coordination et d'orientation accompagne les enfants de moins de 7 ans présentant des signes d'alerte dans leur neurodéveloppement dans le cadre d'un parcours de bilan et d'interventions précoce.

Elle contribue à l'amélioration du diagnostic et de l'accompagnement proposé aux enfants.

Pourquoi parle-t-on de troubles du neurodéveloppement (TND) ?

Les troubles du neurodéveloppement (TND) sont des troubles qui apparaissent dès l'enfance. Ils se caractérisent par une perturbation du développement moteur, langagier, cognitif, et/ou affectif. Ils entraînent un retentissement sur le fonctionnement adaptatif, scolaire, social et familial.



Qui est concerné ?

- Enfants de moins de 7 ans.
- Avec une suspicion de troubles du neurodéveloppement.
- Adressés par un médecin (généraliste, pédiatre, de PMI ou scolaire).
- Pendant une année de prise en soin, éventuellement renouvelable en attente de services spécialisés



PCO-70

Plateforme de Coordination et d'Orientation
Haute-Saône

Leurs missions :

- Accélérer l'accès au diagnostic.
- Informer sur les TND.
- Apporter un appui à tous les professionnels pour le repérage précoce.
- Favoriser et financer l'accès rapide aux rééducations en libéral dans le respect des bonnes pratiques professionnelles recommandées par la Haute Autorité de Santé.
- Gratuit pour les familles

L'équipe :

- 1 cheffe de service
- 1 pédiatre coordonnateur
- 2 coordinatrices de parcours : 1 infirmière puéricultrice et 1 éducatrice spécialisée
- 1 assistante médico-administrative





Contact :
PCO 70 - CAMSP
 Tel : 03 84 77 00 77
 Mail : pco.70@ahssea.fr

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce Haute-Saône

Le CAMSP accompagne dans le diagnostic, la prévention et si nécessaire, les soins de votre enfant.

Sur les conseils d'un pédiatre ou d'un médecin traitant, d'un orthophoniste, d'un kinésithérapeute, de la crèche ou de l'école ou en cas d'inquiétudes des parents sur le développement des enfants.

Il accueille les enfants de la naissance à 3 ans présentant un retard moteur, sensoriel, intellectuel, suspecté ou avéré.

Il peut assurer le suivi thérapeutique de ces enfants jusqu'à 6 ans.

Les consultations sont gratuites pour les familles.

Missions :

- Suivi des enfants nés prématurément.
- Suivi des enfants nés à terme présentant des complications néonatales.
- Prévention, dépistage, diagnostic précoce des retards de développement.
 - Prise en charge et rééducation précoce et ambulatoire.
- Accompagnement des familles et soutien à l'adaptation sociale et éducative de l'enfant.
- Orientation éventuelle vers des structures spécialisées.
 - Diagnostic précoce des troubles du spectre autistique

1, cours François Villon
(angle du Cours Malherbe)
70000 VESOUL
Tél. : 03 84 77 00 77
camsp.70@ahssea.fr
Accès en bus :
Lignes 1, 4, 10 - Arrêt Malherbe

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h00



Le CAMSP est géré par l'Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte.

Il est financé à 80% par l'assurance maladie et 20% par le conseil départemental.



Une équipe pluridisciplinaire :

pour une prise en charge globale précoce

- Directrice
- Pédiatre
- Médecin ORL
- Médecin MPR
- Cheffe de service
- Assistante médico-administrative
- Assistante sociale
- Éducatrices spécialisées
- Infirmière-puéricultrice
- Psychologues
- Neuropsychologue
- Psychomotriciens
- Orthophonistes libéraux (conventions)

L'équipe pluridisciplinaire accompagne l'enfant et sa famille tout au long de leur parcours au CAMSP.

L'action vise à comprendre les difficultés de l'enfant et à coopérer avec les parents pour renforcer les compétences de l'enfant

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de l'Aire Urbaine

Le Centre d'Action Médico-Social Précoce a pour objectif d'améliorer l'information et l'accompagnement des enfants et de leurs familles dès lors qu'il y a doute ou risque susceptible d'entraîner un retentissement sur le développement de l'enfant.

Le CAMSP s'appuie sur une relation de confiance avec les parents, pour mettre en évidence les compétences de l'enfant et ses éventuelles difficultés.

L'intervention précoce du CAMSP est une nécessité et concerne prioritairement les bébés prématurés ou ayant séjourné dans des services de néonatalogie.

Les professionnels du CAMSP (pédiatre, psychomotriciens, orthophonistes, psychologues, ...) sont tous spécialisés dans le domaine de la petite enfance (0 - 4 ans).



Les 3 missions du CAMSP



1 Fonction ressource

concernant le développement du bébé (psychomoteur, affectif...)

- Entretien conseil parents / professionnels (services de néonatalogie et de maternité, crèches, haltes-garderies...), avec l'accord des parents
- Bilan formalisé autisme
- Mardi des bébés (massages)
- Échelle de Brazelton
- Observation de l'enfant (crèches...)

2 Évaluation globale (durée inférieure à 4 mois)

Enfants de moins de 4 ans

- Réaliser différents bilans (médical, éveil, moteur, sensoriel...), à partir des questions et observations des parents sur le développement de leur enfant
- Proposer une aide appropriée aux besoins de l'enfant
- Orienter vers un soin



3 Suivi thérapeutique dès la naissance

- Renforcer les capacités du bébé
- Soutenir les compétences parentales
- Prévenir l'apparition de déficiences

Composition de l'équipe pluridisciplinaire



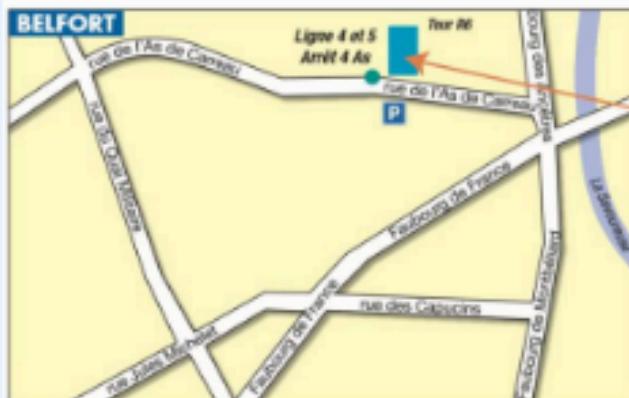
- neuropédiatre (directeur médical)
- pédiatres
- pédopsychiatre
- coordinateurs de parcours
- psychologues
- psychomotriciens
- masseur-kinésithérapeute
- orthophonistes
- ergothérapeute
- assistants de service social
- accueil / administration

→ Interventions au domicile,
à la crèche et au CAMSP.

Réseau

Ponctuellement, pour des bilans médicaux et paramédicaux spécifiques, nous faisons appel à un réseau de professionnels : orthophonistes, neurologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, médecins ORL, éducateurs...

Nous collaborons régulièrement avec : les services de maternité et de pédatrie, les Services du Conseil Départemental, la P.M.I., les structures petite enfance, l'Education Nationale, les professionnels en libéral.



Accès bus Optymo : lignes 4 et 5 (arrêt 4 AS)

C•A•M•S•P
DE L'aire urbaine

Centre "Les 4 As"
Rue de l'As de Carreau
90000 BELFORT
Tél. : 03 84 90 19 70
Fax : 03 84 21 18 41
E-mail : aireurbaine@camsp.fr

ANTENNE DE MONTBÉLIARD
Pôle Associatif du Coteau-Jouvent
2, rue Oehmichen
25200 MONTBÉLIARD



Lieu unique d'accueil, la Maison Départementale des Personnes Handicapées accueille, informe, accompagne, conseille les personnes et leur famille et évalue les besoins de compensation .

La MDPH accompagne au quotidien les personnes handicapées dans tous les domaines de leur vie, quels que soient leur âge et leur situation. Elle travaille également en partenariat avec les intervenants professionnels dans le champ du handicap.

Ses principales missions sont :

- l'information
- l'accueil et l'écoute
- l'évaluation des besoins de compensation
- l'élaboration du plan de compensation
- l'attribution des prestations et des orientations scolaires, médico-sociales ou professionnelles
- le suivi des décisions
- la médiation et la conciliation
- l'élaboration d'un plan d'accompagnement global si des besoins ne peuvent être couverts dans le cadre des milieux ordinaires ou spécialisés

Il existe une MDPH dans tous les départements de France.

Votre MDPH de référence est celle du lieu de votre résidence. Si vous déménagez, vous devez demander le transfert de votre dossier en fournissant un justificatif de votre nouvelle adresse (de plus de 3 mois).

Pour contacter la MDPH :

mdph@haute-saone.fr ou 03 84 96 12 80



SECTEUR ENFANCE PÔLE ENFANCE HÉRICOURT



SPÉCIFICITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT :

La communication pierre angulaire de notre accompagnement :

Mise en place pour chaque jeune pour qui c'est nécessaire, d'une CAA (Communication Alternative et Augmentée) : Langue des Signes Français, Pictogramme, Photo, Objet, Facile A Lire et Comprendre, ...

Un établissement résolument tourné vers la cité :

L'ADAPEI éveil Héricourt pilote 3 Unités d'Enseignement Externalisé : à l'école primaire, au collège et au lycée. Des temps d'inclusion ont lieu également à la Maison de l'enfant (crèche halte-garderie), des ateliers découverte des métiers sont partagés avec le collège et des inclusions inversées en horticulture et jardinage,...

Un dispositif de répit au plus près des familles, qui permet aux jeunes de vivre des moments de détente partagée

MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT :

L'établissement a pour mission, dans le cadre du projet personnalisé co-construit avec la famille, d'apporter à l'enfant ou à l'adolescent accompagné une réponse individualisée visant à renforcer son autonomie et son inclusion sociale. Âge des enfants, niveau de handicap, parcours de vie... ce secteur très varié exige de se réinventer régulièrement, quitte à repousser le champ des possibles !

Offrir à un enfant handicapé une meilleure vie, c'est aussi l'aider à donner le meilleur.

Parce que le handicap d'un enfant reste toujours une situation difficile à vivre pour les parents, chacune des structures du secteur enfance implique activement la famille dans le processus d'accompagnement de l'enfant, qu'il soit déficient intellectuel, polyhandicapé ou porteur de troubles du spectre autistique. Cet accompagnement évolue jusqu'aux vingt ans des jeunes à travers un projet personnalisé constamment ajusté aux besoins, aux envies et aux capacités de chacun. L'action du secteur enfance en faveur des enfants handicapés prend de multiples formes. Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) privilégient un accompagnement de proximité, au sein même de leur environnement quotidien : familial, scolaire, professionnel, culturel et de loisirs. Les Instituts Médico-Éducatifs (IME) veillent à construire progressivement un parcours de vie adapté au rythme de chacun à travers l'accompagnement éducatif, l'enseignement spécialisé, l'inclusion scolaire, la formation professionnelle... Ouvert vers l'extérieur, à visée inclusive, quelle que soit la mission confiée au secteur enfance, l'estime de soi reste toujours le fil conducteur menant à l'épanouissement de l'enfant et à l'autodétermination des jeunes adultes.

L'établissement dispose d'un agrément de 61 places et accompagne des personnes porteuses d'un ou plusieurs des handicaps suivants :

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

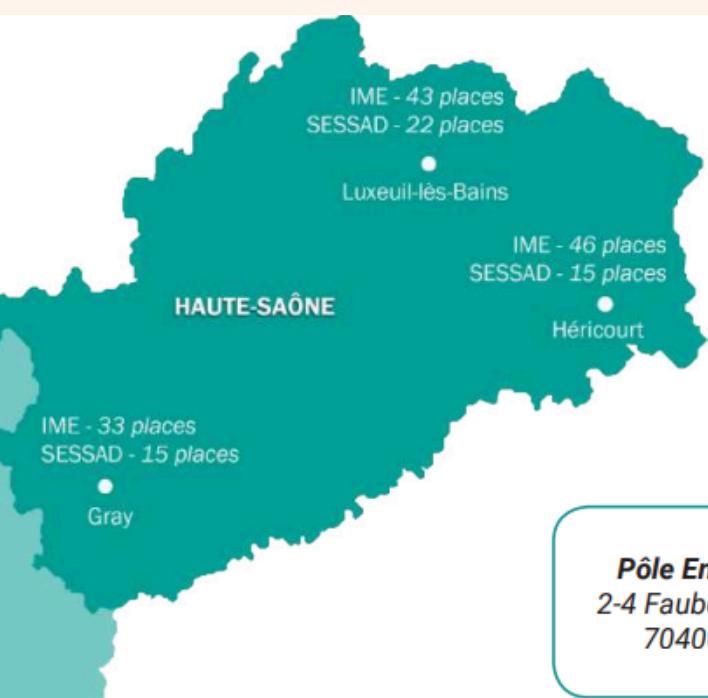
110 enfants et jeunes adultes déficients intellectuels sont accompagnés par les différents services des pôles enfance.

POLYHANDICAP

40 enfants et jeunes adultes polyhandicapés sont accompagnés par les différents services des pôles enfance.

TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE (TSA)

50 enfants et jeunes adultes porteurs de troubles du spectre autistique sont accompagnés par les différents services des pôles enfance



Pôle Enfance Héricourt
2-4 Faubourg de Besançon
70400 HÉRICOURT

Contacts utiles



- Communauté de Communes du Pays d'Héricourt (CCPH)
3 rue Martin Niemöller 70400 Héricourt 03.84.46.98.70
- Relais Petite Enfance de la CCPH : 03.84.36.60.66
- CAF/ Caisse d'Allocations Familiales : 13 Boulevard des Alliés 70005 VESOUL **3230** Service gratuit + prix d'appel
- MSA/Mutualité Sociale et Agricole : 03 84 35 25 25
- Pajemploi URSSAF : 0 806 807 253 (service gratuit + prix d'un appel)
- Allô Service Public : 3939
- Service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger : 119 (numéro vert national gratuit 24h/24h).
- Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18 /Appel d'urgence européen unique : 112



Guide édité par le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays d' Héricourt

Août 2025



Relais Petite Enfance

1, faubourg de Montbéliard 70400 Héricourt

rpe@payshericourt.fr

03.84.36.60.66